

Visite d'une maison avec Isolation Thermique par l'Extérieur

Cette maison de 100 m² a été construite en 1978. Quelques travaux avaient déjà été réalisés (remplacement des menuiseries extérieure, mise en place d'un poêle à granulés) mais des travaux de ravalement de façade étaient nécessaires. Les propriétaires ont profité de cette occasion pour intégrer une isolation thermique par l'extérieur au projet. Cela leur permettait de nettement améliorer la performance de leurs murs légèrement isolés par 4 cm d'isolation en alliant l'aspect esthétique de la maison par le ravalement.

Les porteurs de projet sont venus dans un premier temps à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat pour obtenir des informations techniques sur ce type de travaux et pour connaître les aides financières auxquelles ils pouvaient prétendre. Ils sont ensuite revenus demander une relecture explicative des devis pour ensuite aboutir au montage d'un dossier de demande d'aide financière.

Les éléments techniques du projet

→ Les aspects énergétiques

Avant les travaux, la consommation moyenne du logement était d'environ 12 300 kWh d'électricité (1 650 €) et 1 200 kg de granulés (environ 320 €). Les murs extérieurs représentaient le premier poste de déperditions de la maison (40% des déperditions totales). Une simulation thermique du logement permettait de le classer en étiquette D avant travaux.

L'isolation des murs devrait permettre de réaliser une économie d'énergie d'environ 45% sur la consommation de chauffage ce qui permettrait d'arriver en étiquette C. L'analyse des consommations réelles après travaux permettra de vérifier ce gain théorique.

→ Le choix de l'isolation

Les porteurs de projet se sont orientés vers la méthode « isolation sous enduit ».

Modèle	Epaisseur	N°ACERMI	Résistance thermique (R)	Résistance thermique exigée par les aides
KNAUF Therm ITEx	140 mm	N°03/007/178	3,70 m ² /K.W	3,70 m ² /K.W

Surface	Coût total	Coût/m ²	Mise en œuvre
94 m ²	14 960 € ^{TTC}	159 €/m ²	Collage et chevillage, pose d'une trame en fibre de verre, pose de l'enduit en 2 couches

Travaux réalisés par la société RIVAS à Tréguen



→ Le financement du projet

Les propriétaires ont choisi le programme Vir'volt-ma-maison¹ pour être accompagnés techniquement mais aussi financièrement pour réaliser ces travaux. Ils ont pu bénéficier d'un prêt à taux 0% qui a couvert la totalité de leurs travaux d'isolation.

Au niveau national, ils ont pu bénéficier de 30% de Crédit d'Impôt pour la Transition Energétique sur le montant des travaux d'isolation, soit un maximum de 4 230 € (dépense plafonnée à 150 €/m²).

¹ Ce programme d'aide s'est arrêté le 31/12/2016 mais un accompagnement est toujours possible via le dispositif RENOVACTION de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

→ Photographies de la maison

Avant travaux :



Après isolation et ravalement :

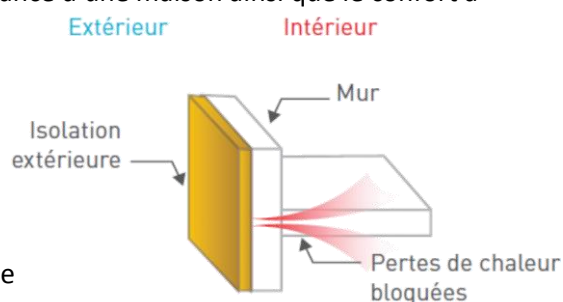


L'isolation thermique par l'extérieur

→ Les avantages

L'isolation par l'extérieur permet d'améliorer considérablement la performance d'une maison ainsi que le confort à l'intérieur du logement. Cette méthode présente de nombreux avantages :

- Les travaux ne gênent pas la vie dans le logement
- Elle permet de conserver la surface habitable
- Elle permet de supprimer les ponts thermiques
- Elle modifie l'aspect extérieur et apporte un « coup de jeune »
- Elle peut être envisagée à la place d'un simple ravalement de façade



→ Les différentes techniques

Isolation + bardage	Isolation + enduit	Isolation + vêlage isolant

Vous aussi vous avez un projet de rénovation?



02 96 77 30 70

NUMÉRO UNIQUE SUR LA RÉNOVATION
+ d'infos sur www.saintbrieuc-armor-agglo.fr



Bénéficiez de conseils neutres et objectifs et d'un accompagnement technique et financier tout au long de votre projet.